

MAIRIE
DE
FIGANIÈRES

B.P. 33

Code Postal : 83830

Téléphone 04 94 50 93 60

Télécopie 04 94 50 93 64

figanieres@wanadoo.fr

<http://www.figanieres.com>**COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 2019****NOTE DE PRESENTATION****Le cadre juridique**

Conformément à l'article L.2313-I du Code Général des Collectivités Territoriales et dans le cadre de l'application de la loi 2015-991 du 7 août 2015, dite loi NOTRe, les communes, quelle que soit leur strate démographique, doivent rédiger une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Éléments d'information sur la commune

La population légale au 1^{er} janvier 2017 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020 est de 2659 habitants.

Nombres d'abonnés au service de l'eau : 1393

Nombre de personnes raccordées à l'assainissement : 724

SECTION DE FONCTIONNEMENT**Dépenses de la section de fonctionnement**

Dépenses générales (chapitre 011) : pour l'exercice 2019, elles s'élèvent à 225 539,07 € contre 248 587,20€ en 2018. Elles ont donc été contenues.

Dépenses de personnel (chapitre 012) : elles s'élèvent à 21 500€ avec un taux de réalisation de 98% par rapport aux prévisions. Ce faible taux de réalisation s'explique essentiellement par le fait que la gestion de l'entretien de la STEP a été confiée à VEOLIA.

Charges financières (chapitre 66) : 53 653,67 € contre 53 958,46€ en 2018 et 56 715,46€ en 2017.

Recettes de la section de fonctionnement

Les ventes d'eau sont inférieures aux prévisions : 500 473,20€ en 2019, 453 015,77€ en 2018. A noter une baisse notable des fuites d'eau initiée sur l'exercice 2018 et qui porte ses fruits également sur l'exercice 2019.

La facturation hiver 2018/2019 s'élève à 261 156,20 € pour 98 645m³ dont 8 800,51 € de dégrèvement soit 2 887 m³, et la facturation été est de 237 840,19 € pour 85 719 m³ dont 7 626,02€ de dégrèvement soit 2027 m³.

Conclusion : la section de fonctionnement enregistre un excédent de 155 829,38 dû essentiellement au versement d'une subvention exceptionnelle de 100 072,52€ du budget principal.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses de la section d'investissement

Les investissements programmés ont été réalisés à hauteur de 43% pour un montant de 320 846,44€. Les délais réglementaires pour passer les marchés publics expliquent ce taux de réalisation.

Le remboursement en capital de la dette est de 25 058,33 € sur l'exercice écoulé.

Recettes de la section d'investissement

A noter : 221 166,13€ de dotations aux amortissements et 265 169€ de solde d'exécution reporté.

Fait à Figanières, le 3 Janvier 2020

Le Maire

Bernard CHILIN

